

ÇA PEUT ARRIVER

D'AVOIR BESOIN D'ÊTRE AIDÉ.

Demandez
l'aide financière
d'urgence
du Département
et de la Caf de
Loire-Atlantique.



Il y a des besoins qui n'attendent pas.
C'est pourquoi le Département et la Caf de Loire-Atlantique se mobilisent et proposent **une aide financière d'urgence** pour les personnes en difficulté du fait de la crise sanitaire.

L'AIDE DU DÉPARTEMENT



Pour qui ?

- Personne seule ou en couple ayant des ressources par mois inférieures à :
 - > 1 050 € pour une personne seule;
 - > 1 520 € pour un couple.



Pour quoi ?

- Payer les dépenses de première nécessité : courses, factures d'eau ou d'électricité, etc.



Quelles conditions ?

- Avoir une baisse de ressources et/ou une hausse des dépenses, liés à la crise sanitaire.



L'AIDE DE LA CAF



Pour qui ?

- Familles allocataires :
 - > avec enfant(s);
 - > en cas de grossesse en cours;
 - > parents séparés qui n'ont pas la garde des enfants.



Pour quoi ?

- Payer les dépenses de première nécessité : courses, frais de cantine des enfants, etc.
- Rembourser les mensualités d'un prêt immobilier.



Quelles conditions ?

- Avoir une baisse de ressources et/ou une hausse des dépenses, liées à la crise sanitaire.

Comment bénéficier de ces aides ?

Contactez les travailleurs sociaux du Département et de la Caf de Loire-Atlantique :

Département de Loire-Atlantique

02 40 99 10 00
du lundi au vendredi 9h-17h
ou rendez-vous dans votre espace départemental des solidarités

Caf de Loire-Atlantique

02 53 55 17 02
du lundi au vendredi
9h30-12h / 13h30-16h
polefamille.cafnantes@caf.cnafmail.fr

Votre demande sera étudiée par les travailleurs sociaux. Ils pourront vous orienter vers d'autres dispositifs éventuels.



Bon à savoir

Ces aides forfaitaires sont versées **par virement bancaire uniquement**, sur le compte du bénéficiaire.



« Nourriture,
produits d'hygiène,
frais de cantine,
remboursement
du prêt immobilier...
avec la crise sanitaire,
je ne m'en sors pas financièrement. »

Sahel, 31 ans

C'est pour Sahel,
mais aussi Marjorie,
Aurélie, Enzo, Samuel...
que le Département
et la Caf de Loire-Atlantique
proposent des aides financières d'urgence.



Vous souhaitez en savoir plus
sur les aides financières d'urgence ?

Contactez-nous :

Département de Loire-Atlantique

02 40 99 10 00

du lundi au vendredi 9h-17h
www.loire-atlantique.fr

Caf de Loire-Atlantique

02 53 55 17 02

du lundi au vendredi
9h30-12h / 13h30-16h
www.nantes.caf.fr